





COMPACT II

LE DEUXIÈME PROGRAMME DE COOPÉRATION AVEC MILLENNIUM CHALLENGE CORPORATION

DEUX PROJETS STRUCTURANTS POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE, DE L'INVESTISSEMENT ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS

Le gouvernement du Royaume du Maroc a conclu, le 30 novembre 2015, un deuxième programme de coopération (Compact II) avec le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par Millennium Challenge Corporation (MCC) et ce, dans l'objectif de rehausser la qualité du capital humain et d'améliorer la productivité du foncier.

Le budget alloué par MCC au Compact II, entré en vigueur le 30 juin 2017, s'élève à 450 millions USD, auquel s'ajoute une contribution du gouvernement marocain d'une valeur équivalente à 15% au moins de l'apport américain.

La mise en œuvre du Compact II a été confiée à l'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco), établissement public géré par un Conseil d'orientation stratégique, présidé par le Chef du gouvernement et comptant parmi ses membres les ministres concernés par les projets du Compact II et des représentants des secteurs public et privé et de la société civile.

Le Compact II, dont la mise en œuvre devra intervenir dans un délai de cinq ans qui court à compter de sa date d'entrée en vigueur, s'articule autour de deux projets, à savoir « Education et formation pour l'employabilité » et « Productivité du foncier ».

Les objectifs de ces deux projets, qui sont en ligne avec les Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI portant sur la valorisation du capital humain et la mobilisation du foncier au service de la promotion de l'investissement, convergent avec les objectifs des stratégies sectorielles engagées au Maroc, telles que la Vision 2015-2030 pour la réforme du système d'éducation et de formation, la feuille de route relative au développement de la formation professionnelle, le Plan national de promotion de l'emploi, le Plan d'accélération industrielle et le Plan Maroc Vert.

Le choix de ces deux projets, qui focalisent sur deux priorités nationales, est le fruit d'une analyse des contraintes à la croissance économique qui a été menée par le gouvernement et MCC, en collaboration avec la Banque africaine de développement (BAD) ; laquelle analyse a permis d'identifier la faible qualité du capital humain et son inadéquation avec les besoins des entreprises et la difficulté d'accès des investisseurs au foncier parmi les contraintes majeures.

REHAUSSER LA QUALITÉ DU CAPITAL HUMAIN ET AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DU FONCIER

450 MILLIONS USD





ÉDUCATION ET FORMATION POUR L'EMPLOYABILITÉ



PRODUCTIVITÉ DU FONCIER